



LETTRE D'INFORMATION

Lettre d'information – 2de édition avril 2019

Nous nous engageons pour vous!

L'AGPI s'engage pour les aspects entrepreneuriaux des pharmaciens indépendants et pour leur avenir économique ainsi que pour une orientation efficace et la promotion de ces partenaires et acteurs essentiels de la santé publique.

Fondée en septembre 2015, l'AGPI réunit actuellement environ 540 pharmacies. Direct Care AG, Fortis Concept AG, PharmaRomanie, Pharmapower, Rotpunkt Apotheken ainsi que TopPharm Genossenschaft en font partie. D'autres membres sont IFAK et PharmaFocus SA.

L'AGPI est membre collectif de la Société des Pharmaciens Suisses pharmaSuisse et elle coopère également avec l'association Swiss Young Pharmacists Group.

pharmafinder.ch

Souhaitez-vous vendre votre pharmacie ou acheter une pharmacie? Alors adressez-vous à l'AGPI. Nous agissons en intermédiaire neutre en veillant à ce que les pharmacies restent aux mains de pharmaciens indépendants. Depuis le début 2019, Sven Leisi, ancien administrateur de Top-Fonds SA, renforce sur la base d'un mandat notre équipe qui travaille sur le projet pharmafinder.ch.

Nous avons besoin de la base!

Des décisions politiques d'une importance existentielle pour les pharmaciens indépendants seront prises durant les années 2019 / 2020. Les pharmaciens indépendants doivent donc se faire entendre. Le soutien de la base est indispensable à cet effet.

Des décisions importantes nous attendent

Les activités en cours et projetées de la Confédération dans le secteur des médicaments constituent une menace existentielle à plusieurs niveaux pour les revenus des pharmaciens:

- Dans le cadre du contrôle des prix, les prix départ usine sont constamment abaissés par l'OFSP. Cette réduction se répercute directement sur les revenus des pharmaciens via la part relative à la distribution. Des entretiens ont lieu actuellement entre l'Office fédéral de la santé publique et quelques associations pharmaceutiques dans le but de créer un nouveau système de formation des prix qui aura de lourdes conséquences pour les pharmaciens.
- Bien que clairement refusé lors de la procédure de consultation, le système des prix de référence pour les génériques n'est pas écarté.
- Le Conseil fédéral a présenté deux modèles de révision de la part relative à la distribution. Les deux ont été clairement rejetés dans le cadre de la procédure de consultation. Ce refus n'empêche pas le Conseil fédéral de mettre en vigueur le 1^{er} juillet 2019 un nouveau système dont le contenu n'est pas encore clair.
- Les négociations RBP entre pharmaSuisse et les associations d'assurances sont en cours, mais on attend toujours des résultats probants.

Il est grand temps que les pharmaciens fassent preuve de fermeté et participent activement aux processus en cours!

Une task-force commune de pharmaSuisse et de l'AGPI a approuvé un train de mesures dont l'application a déjà débuté. Une pétition, sur laquelle les membres de pharmaSuisse ont déjà été informés, constitue un élément important de ce programme. Vous trouverez en annexe des feuilles de signatures et des informations détaillées. L'objectif est de recueillir 50 signatures par collaboratrice/collaborateur des pharmacies. Nous vous prions de nous soutenir afin que nous puissions atteindre cet objectif, marquant ainsi la volonté ferme des pharmaciens de se battre pour leur avenir.

Une grande manifestation des pharmaciens aura lieu lundi, 8 avril 2019 sur la Place fédérale. Vous avez déjà été informés à ce sujet par pharmaSuisse. Soyez-vous aussi présents!

Informations supplémentaires: www.bien-soigné.ch et www.agpi.ch.